

MENER À BIEN UN PROJET D'ÉTABLISSEMENT DE PISCINE

Réussir la mise en place et le bon déroulement du projet

1 JOUR, 7 HEURES

GESTION TECHNIQUE

CODE : GTE29

Objectifs de la formation

- Acquérir la méthodologie pour mettre en place un projet d'établissement de piscine
- Savoir comment diriger et animer une piscine par le projet d'établissement
- Analyser les tendances d'évolution des piscines et la nécessaire adaptation des services proposés

Parmi nos formateurs

- Professionnel(s) du secteur

Public concernés

- Responsable des Services des Sports ; Responsable des Services Scolaires ; Responsable d'Établissements aquatiques

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Construire le projet d'établissement de piscine : mobiliser, planifier et organiser

- Établir le planning hebdomadaire d'ouverture de l'équipement
- Appliquer les obligations issues du Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours (POSS)
- Bien manager les risques et s'organiser en conséquence

Prioriser les actions : la piscine, un projet de politique publique

- Donner du sens à l'action publique : inscrire le service public des piscines dans une logique d'obligation de résultats et non plus une simple logique de moyens
- Associer les différents partenaires : collectivités, associations culturelles et établissements scolaires
- Comment concilier objectifs et moyens

Maitriser le cadre réglementaire s'appliquant aux établissements de piscine

- Quelles sont les obligations propres aux Établissements Recevant du Public (ERP)
- Appréhender la réglementation propre à l'activité aquatique

Comprendre le management par projet d'un établissement de piscine

- Faire le point sur les tendances et évolutions en matière de management de projet des piscines et centres aquatiques
 - Comprendre les enjeux managériaux propres à ce type d'établissement
 - Collectivités et acteurs publics : où en sont-ils en matière de management
-

Réussir à bien manager les personnels : suivre l'évolution de la filière aquatique

- Établir les fiches de poste et bien délimiter les missions et tâches du personnel
 - Organiser la formation du personnel
 - Rester à l'écoute et identifier les éventuels freins aux changements
-

Faire évoluer le projet d'établissement de piscine dans la continuité

- Appliquer le principe de l'amélioration continue
 - Connaître les limites du lean management, notamment dans le cadre de la gestion d'un établissement piscine
-

Dates

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.